

A Sainte-Sigolène, la [COMMUNAUTE DE COMMUNES LES MARCHES DU VELAY](#) a déclaré d'intérêt communautaire une extension des zones artisanales. La commune a donc engagé la révision de son PLU (Plan local d'urbanisme) pour déclasser 8,6 hectares de terrains agricoles en bordure de la RD500, en prolongement de la zone industrielle des Pins. La communauté de communes réalisera la viabilité. Les plateformes seront aménagées à la demande, au fur et à mesure des ventes. Cette extension portera à 90 hectares l'emprise de l'industrie et de l'artisanat sur le plateau sigolénois, qui concentre un grand nombre de sociétés de l'industrie plastique. Elle permettra de créer de nouveaux emplois.